



# Madame la Ministre, la réussite de nos élèves ne se monnaie pas contre la prorogation d'une prime

## LES LYCÉES DOIVENT RESTER EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

### Le Ministère a décidé de donner moins aux lycéens qui ont déjà le moins

Le communiqué de presse du Ministère du 30 septembre évoque une "clause de sauvegarde" pour les personnels des lycées. Trois enseignements :

- **Le Ministère acte officiellement la fin de l'Éducation Prioritaire pour tous les lycées.** En effet ce dispositif de sauvegarde, créé lors de la réforme de l'Éducation Prioritaire de 2014, a pour objectif d'accompagner les personnels des établissements qui en sortent.
- **Répondre par la seule prolongation d'une prime est une injure faite aux enseignants mobilisés.** Nous nous battons pour des conditions de travail et d'enseignement favorables à la réussite de nos élèves. Et de ce côté, aucune réponse n'a été apportée à ce jour.
- **Le Ministère est fébrile.** Cette tentative improvisée de déminage consiste à proroger pour 2 ans les diverses bonifications et indemnités. Or, cette prolongation ne concerne que les collègues arrivés avant 2015... créant de fait 2 catégories d'enseignants dans nos lycées !

### Mardi 11 octobre : un mouvement qui s'amplifie Le sujet est désormais national

Le **mardi 11 octobre**, nous étions à nouveau en grève et dans la rue. Cette deuxième journée de mobilisation commune des **lycées en Éducation Prioritaire (ex-ZEP, Politique de la ville, APV, ECLAIR, Zone violence, Zone sensible, Ambition Réussite, DERS, Plan Espoir Banlieues...)** ou qui devraient légitimement en relever a été marquée par une **amplification du mouvement** :

- **davantage d'établissements** en grève et présents en manifestation ;
- **davantage d'académies concernées** : le mouvement de grève s'est étendu à l'ensemble de la banlieue parisienne (notamment sur l'académie de Créteil, dans le 93 et le 94) et il n'est plus cantonné à l'Île-de-France puisque plusieurs lycées de Marseille (13) et de Dreux (28) sont entrés dans la danse.
- **davantage d'enseignants en grève** (avec des taux de grévistes de 80% dans certains établissements) et présents à la manifestation parisienne.

**Notre mouvement a fait couler de l'encre dans la presse nationale** (Une de l'Humanité, tribune à paraître sur notre réponse au rapport du CNEC dans Le Monde....) et **régionale** (plusieurs articles dans l'Echo Républicain, Le Parisien, la Marseillaise, plusieurs reportages sur France 3 Région...).

Enfin, les **soutiens syndicaux se multiplient**.

**Si Najat Valaud-Belkacem pensait pouvoir tuer l'Éducation Prioritaire en lycée sans avoir à communiquer, c'est bien raté !** Le mouvement est désormais national et la presse s'en fait l'écho régulièrement.

### La prolongation d'une indemnité pour deux ans n'est pas une réponse acceptable

Notre Collectif persiste à considérer qu'un simple prolongement temporaire de deux ans d'une indemnité pour les enseignants de l'Éducation Prioritaire ne peut en aucun cas être une réponse satisfaisante à des inquiétudes portant sur le statut des lycées et les moyens qui leur sont attribués pour permettre la réussite des élèves.

---

C'est pourquoi les établissements membres du Collectif « **Touche pas ma ZEP !** », toujours plus nombreux (**64 lycées mobilisés de 10 académies à avoir signé notre appel**), continuent à réclamer la **publication d'une carte élargie de l'Éducation Prioritaire en lycée** et dotant ces établissements d'un label contraignant en termes **d'effectifs limités d'élèves** par classe, de **moyens pérennes alloués** (dédouplements, vie scolaire...) et de **compensations spécifiques** pour les personnels (**droits à la mutation, indemnités...**) permettant d'assurer la **stabilité des équipes**.

## AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

## GREVE NATIONALE le JEUDI 17 NOVEMBRE

**Un préavis national de grève** sera déposé mais aussi des préavis académiques par CGT, FO, SNEP, SNES, SNUEP-FSU et SUD (pour les détails, voir la page facebook)

---



## **Appel à tous les personnels des lycées en éducation prioritaire** **“Touche pas ma ZEP !”**

Loin de la com' ministérielle sur une pseudo volonté de revitaliser l'éducation prioritaire, les décisions se succèdent qui signent sa destruction programmée. Les collèges et les écoles sont nombreux à découvrir des moyens en forte baisse par rapport à la rentrée 2015 alors même qu'ils ont conservé le label REP : "REP+ = Rien En Plus !".

**Quant aux lycées, après avoir sans cesse repoussé la publication d'une liste des lycées maintenus en éducation prioritaire, Najat Valaud-Belkacem vient dans un récent courrier\* au député d'Asnières-sur-Seine Sébastien Piétrasanta d'annoncer leur sortie de tout dispositif dès 2017, y compris pour les lycées professionnels.**

L'argument avancé par la ministre est celui de la priorité donnée à la scolarité obligatoire dans la refondation de l'éducation prioritaire. Pourtant le ministère continue bien d'afficher comme un de ses objectifs principaux d'en finir avec les 150000 jeunes sortants chaque année sans diplôme du système scolaire. Or **la difficulté scolaire ne s'arrête pas à 14 ans ! Comment expliquer alors la décision de supprimer en lycée les moyens supplémentaires liés à l'éducation prioritaire ?**

La première conséquence sera la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves de ces lycées accueillant une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés : hausse des effectifs par classe, baisse de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc. Cela signifiera aussi une dégradation des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les personnels perdront leur prime ZEP et leurs bonifications pour les mutations. Cette dégradation des conditions d'enseignement et de la rémunération entraînera une rotation accrue des équipes pédagogiques mettant en péril le travail en équipes essentiel à la réussite des élèves dans ce type d'établissement.

**Nous contestons la sortie des lycées relevant de l'éducation prioritaire. Nous exigeons la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.**

**Plusieurs lycées ont déjà décidé de se mettre en grève dès la rentrée 2016 si des engagements fermes n'étaient pas pris par le ministère.**

**Premiers signataires :** les personnels mobilisés des lycées Joliot-Curie, Paul Langevin, Louise Michel et Claude Chappe de Nanterre (92), Prony d'Asnières-sur-Seine (92), Léonard de Vinci de Bagneux (92), Guy de Maupassant et Claude Garamont de Colombes (92), Gaillée de Gennevilliers (92), Michel-Ange et Charles Petiet de Villeneuve-la-Garenne (92), La Tournelle de La Garenne-Colombes (92), René Auffray de Clichy-la-Garenne (92), Maurice Genevoix de Montrouge (92), Paul Painlevé de Courbevoie (92), Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), Jacques Feyder d'Épinay-sur-Seine (93), Jacques Brel de La Courneuve (93), Marcel Cachin de Saint-Ouen (93), Maurice Utrillo de Stains (93), Jean Rostand de Villepinte (93), Louise Michel de Bobigny (93), Paul Eluard de Saint-Denis (93), Eugène Delacroix de Drancy (93), Blaise Cendrars de Sevran (93), Germaine Tillion du Bourget (93), Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (94), Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), Arago de Villeneuve-St-Georges (94), Champlain de Chennevières-sur-Marne (94), Nadia et Fernand Léger, Jean Jaurès, Julie-Victoire Daubié et George Braque d'Argenteuil (95), Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse (95), Romain Rolland de Goussainville (95), Jean-Jacques Rousseau et de la Tourelle de Sarcelles (95), de Bezons (95), Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel (95), Charles Baudelaire de Fosses (95), Maurice Eliot d'Épinay-sous-Sénart (91), Pierre Mendès-France de Ris-Orangis (91), Charles Baudelaire et Auguste Perret d'Évry (91), Robert Doisneau de Corbeil-Essones (91), Jean Rostand de Mantes-la-Jolie (78), Camille Claudel de Mantes-la-Ville (78), André Malraux de Montataire (60), Romain Rolland d'Amiens (80), Blaise Pascal de Forbach (57), Louis Armand de Chambéry (73), Gaston Darboux de Nîmes (30), Toulouse-Lautrec de Toulouse (31), Charles Mongrand de Port-de-Bouc (13), Victor Hugo, Frédéric Mistral, lycée Camille Jullian, Saint-Exupéry et la Viste de Marseille (13), Edouard Branly et Maurice Viollette de Dreux (28), Jean Moulin de Roubaix (59)...

**Avec le soutien** des personnels mobilisés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP/REP+) ou anciennement en Réseau de Réussite Scolaire (ex RRS) des collèges Moulin-Joly, Jean-Baptiste Clément et Gay-Lussac de Colombes (92), Romain Rolland de Bagneux (92), les Sablons de Viry Chatillon (91), St-Exupéry de Villiers-le-Bel (95), Voltaire de Sarcelles (95), Henri Matisse de Garges-lès-Gonesse (95), Marcel Pagnol de St-Ouen l'Aumône (95), Elsa Triolet de St-Denis (93), Barbara de Stains (93), Vercors de Grenoble (38), de l'école maternelle Henri Wallon de Gennevilliers (92)...

**Avec le soutien de :** UNSEN CGT éducation, UD CGT 91 et 92, SNEP-FSU 81, 82 et Versailles, SNES-FSU 85 et 92, SNUEP-FSU Versailles, FSU 60, fédération SUD éducation, UNL, FCPE Asnières-sur-Seine, Bagneux, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne (92)...

\*La ministre répondait dans ce courrier en date du 27 avril 2016 au député qui relayait l'inquiétude des collègues du lycée professionnel Prony d'Asnières-sur-Seine (92) anciennement classé ZEP.